

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

**L'an deux mil vingt-quatre, le quinze mars,**

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 7 mars 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

**Présents :** Sylvie AULIVIER, Henri-Pierre BABEAU, Mathieu BERARD, Thierry BROSSARD jusqu'à 20h00, Jean-Louis CANTET, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Cécile DROUET, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT, Julie MENARD, Sandrine PASSEBON, Garance PATARIN-CHAPENOIRE à partir de 18h25, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU et Stéphanie SIMONNEAU.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Thierry BROSSARD à partir de 20h00 (Pouvoir donné à Anne FERRER) et Garance PATARIN-CHAPENOIRE jusqu'à 18h25 (Pouvoir donné à Agnès RONDEAU).

**Absents :** Gilbert NASARRE, Mathieu POUGNAND et Armand ROQUIER

**Secrétaire de séance :** Nathalie LALLEMAND

**OBJET : Fixation du tarif horaire 2024 pour travaux en régie**

Pour permettre d'effectuer les opérations d'ordre budgétaire relatives aux travaux en régie, le Maire propose à l'assemblée de fixer le tarif de main d'œuvre à **51,50 €** de l'heure pour l'**année 2024**.

**Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir adopter le tarif mentionné ci-dessus.**

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.**

Fait et délibéré le 15 mars 2024

Le Maire,  
Thierry DEVAUTOUR

La secrétaire de séance,  
Nathalie LALLEMAND

Certifié exécutoire.

Reçu en Préfecture le : 21 MARS 2024

Notifié ou publié le : 22 MARS 2024